



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Fléau des acouphènes et de l'hyperacousie douloureuse

Question écrite n° 15454

Texte de la question

M. Philippe Juvin appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le fléau des acouphènes et de l'hyperacousie douloureuse. Les acouphènes et l'hyperacousie sont des maladies de l'oreille de plus en plus répandues. Avec les récentes évolutions technologiques comme l'utilisation abusive des casques audio ou oreillettes, les acouphènes ont pris une ampleur sans précédent ces dernières années et touchent aujourd'hui 16 millions de Français. Selon une enquête Ifop de 2023, 1,3 million d'enfants de moins de 10 ans ont déjà consulté un ORL pour des sifflements dans les oreilles. Gêne, inconfort, maux de tête, douleurs, troubles du sommeil et de la concentration, irritabilité, anxiété, dépression, etc. Rarement signes d'une maladie grave, les acouphènes et l'hyperacousie affectent pourtant au quotidien la qualité de vie des personnes qui en souffrent. Dans leur forme la plus invalidante, ces maladies impactent négativement la santé émotionnelle et le bien-être social d'une personne et peuvent provoquer un stress psychologique. Certains patients sont incapables de reprendre une activité professionnelle si celle-ci implique des interactions sociales à cause des douleurs. Bien qu'il existe des traitements pour gérer cette affection, il n'existe actuellement aucun remède. Dans ce contexte, il lui demande d'inscrire l'acouphène et l'hyperacousie douloureuse dans les programmes officiels de médecine afin de former nos futurs professionnels de santé sur la détection et la prise en charge de ces pathologies. Il souhaite également que soit menée une réflexion pour mieux reconnaître l'acouphène et l'hyperacousie douloureuse comme pathologies invalidantes par les MDPH.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Juvin](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15454

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1162

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)